

## Pacs en dehors de la commune de résidence

Par lijdine		
Bonjour,		

Mon partenaire et moi souhaiterions nous pacs cher le notaire d'une autre ville que notre lieux de résidence commune, car il est militaire et a été affecté en Martinique, nous souhaiterions nous pacs en métropole(Bretagne) cher le notaire, pendant sa futur permissions, est ce que cela est possible même si notre lieu de résidence se situeras en Martinique ? Merci

Cordialement